

Écoquartier de Coronmeuse: une étape majeure est franchie!

Les actes relatifs au droit de superficie du projet Rives Ardentes sont signés.



Promo: Abonnez-vous maintenant à -50%, sans engagement.



Marc Bechet

Publié le 13-05-2022 à 10h15 - Mis à jour le 13-05-2022 à 10h16

Lors du dernier conseil communal à Liège, les débats furent animés relativement au point "94", présenté par l'échevine de l'Urbanisme, Christine Defraigne... Il faut dire que les enjeux dans ce dossier, qui concernait "l'adoption de la convention relative à la scission partielle de Neo Legia, dans le cadre du marché public de réaménagement du site de Coronmeuse"... sont colossaux.

Au centre des discussions en effet, les terrains de Coronmeuse qui, d'ici quelques années, seront transformés en écoquartier, ni plus ni moins le plus grand du genre en Wallonie. Sur cette presque île jadis occupée par les Halles des Foires de Coronmeuse et le parc Astrid (où se déroulaient les Ardentes), une reconversion immobilière d'une ampleur jamais égalée à Liège est en cours.

Publicité



**CORE at Osseghem Park
Brussels**

CORE Festival

Fin avril, les autorités communales ont donc adopté la scission partielle des terrains, tandis que le 6 mai dernier, le bourgmestre de Liège, Willy Demeyer et Christine Defraigne, première échevine, ont signé les actes relatifs au Droit de superficie du projet Rives Ardentes.

Résidentiel

Comme le rappelait le bourgmestre, l'ambition liégeoise est bien de créer ici, essentiellement, du résidentiel. Ainsi, ce sont 1325 unités de logements en construction basse énergie et 1000 emplacements de parkings souterrains qui sont envisagés. Une mixité de logements est également prévue (appartements, maisons, habitat groupé, lofts...) ceux-ci offriront de 1 à 4 chambres (65 m² à 140 m²).

Publicité



"La mixité des habitants sera également rencontrée par l'engagement de Neo Legia de vendre 10% des logements construits aux ménages à revenu moyen", précise le bourgmestre, "une décote de minimum 10% sur le prix de base sera pratiquée pour ces publics cibles".

Qui dit logement dit également commerces et services... l'axe Horeca et circuit court devrait être privilégié tandis qu'on retrouvera sur le site un hôtel, une résidence services, une maison de repos et de soins, deux crèches, une maison de quartier, un marché bio couvert, des potagers urbains, du parking public et un atelier de réparation de vélos. Entre autres...

Au niveau de la mobilité, celle-ci sera essentiellement douce puisque la circulation des voitures sur le site sera extrêmement limitée et confinée en certains endroits, les parkings prévus étant organisés en souterrain.

Développement durable à plusieurs niveaux

Enfin, le parc Astrid (4 ha) sera complètement rénové et fera l'objet d'une extension avec des installations sportives (piste d'athlétisme, plaines de jeux, zones de quiétude, pataugeoires). La moitié de la zone pavée le long du parc actuel sera végétalisée... 600 nouveaux arbres et de 4.000 arbustes seront plantés!

Au sein de ce même parc Astrid, le bâtiment dit de l'Equerre sera complètement rénové et réhabilité en une crèche, maison de quartier et vestiaires pour les sportifs.

"Toutes les berges de la darse et de la Meuse seront rénovées et dotées de pontons et d'esplanade fluviale. La darse deviendra une marina avec un port des yachts d'une centaine de bateaux, une capitainerie et des maisons ateliers en bord d'eau. Deux passerelles seront construites pour permettre de relier le quartier Saint-Léonard à l'éco-quartier. Une plage en gradins sera également réalisée en tête de darse et à proximité de la capitainerie", se réjouit encore le bourgmestre.

Un marché bio, une librairie, un potager urbain et une salle multisports seront intégrés au bâtiment du Grand Palais qui sera rénové en façade et en toiture...

Le tout au sein d'un nouveau quartier alimenté – cerise sur le gâteau – par le chauffage urbain en provenance de Herstal et, donc, par un réseau de chaleur provenant de l'incinérateur de déchets de l'intercommunale Intradel.